

**SYNDICAT DES  
ENSEIGNANTS  
ROMANDS** **SER**

CSEE  
A l'att. du secrétariat général  
Bd du Roi Albert II 5  
BE – 1210 BRUXELLES

Réf. : GP-nt.064.08.08

Martigny, le 4 août 2008

Consultation du CSEE relative au système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels  
**REPONSE DU SER**

Chères, chers collègues,

La Suisse ne faisant pas partie de l'UE, c'est avec une certaine distance (et avec beaucoup de retard) que le SER apporte sa contribution à la consultation susmentionnée.

Dans l'ensemble, le SER appuie fortement les éléments mis en évidence dans la prise de position du CSEE élaborée en réponse à la consultation de 2006/2007.

Il semble indispensable au SER qu'un système de crédit pour le monde professionnel soit le pendant de celui de l'enseignement supérieur (ECTS). Nous sommes persuadés, comme la Commission, que l'on peut s'attendre à ce que l'ECVET contribue à la réforme des systèmes nationaux d'enseignement et de formation professionnels et à la promotion d'un véritable apprentissage tout au long de la vie. De ce fait, la mobilité a tout à y gagner.

Difficile à dire, par contre, si c'est cette version d'ECVET qui est la mieux à même de supprimer les obstacles de mobilité, tant d'un pays à l'autre qu'entre les différents secteurs de formation. Ce que nous pouvons constater, en revanche, c'est que le seul fait que l'opération ECVET soit en chantier a déjà des effets d'harmonisation en Suisse aux niveaux tant fédéral, qu'intercantonal et même interprofessionnel.

Le SER souhaite évidemment que ces efforts d'harmonisation soient poursuivis aussi entre la Suisse et l'UE, comme il rêve également à une harmonisation future entre ECVET et ECTS, de manière à faire tomber les cloisons toujours trop épaisses entre les mondes professionnel et académique.

Avec nos salutations les meilleures.

Syndicat des enseignants romands  
Georges Pasquier, président

